



AVIS n° 2020/11-5
relatif à l'attribution du grade de licence au
BACHELOR en Sciences et Ingénierie
Spécialité Concepteur Développeur Global Programming
EFREI Paris

Ecole :	EFREI Paris
Nom d'usage :	EFREI Paris
Académie :	Créteil
Site de l'école :	Villejuif

Objet de la demande d'attribution du grade de licence

Diplôme : Bachelor en Sciences et Ingénierie
Ecole : EFREI Paris
Spécialité : Concepteur Développeur Global Programming
Site de la formation : Villejuif
Voie : Formation initiale sous statut d'étudiant en 1 ^{ère} et 2 ^{ème} années puis d'apprenti en 3 ^{ème} année

Rapport établi par Véronique RAIMBAULT (rapporteuse principale et membre de la CTI) et Sonia DELMAS BEN DHIA (experte auprès de la CTI), présenté en séance plénière de la CTI le 18 novembre 2020.

Formation ouverte depuis la rentrée 2015

Analyse synthétique globale

Points forts :

- Coopération académique avec l'Université d'Evry-Val-d'Essonne pour l'enseignement et le support technologique à la licence professionnelle informatique ECMN (E-commerce et Marketing Numérique) ;
- L'étude concurrentielle effectuée confirme la pertinence de la formation, au regard de la pénurie de profils visés ;
- Coopération avec « La Fabrique » et « Télécom SudParis Entrepreneurs » pour l'entrepreneuriat ;
- Ancrage recherche : les enseignants-chercheurs du laboratoire de recherche de l'école – AlliansTIC - dont les axes majeurs de recherche « web intelligence et big data » sont en rapport avec les formations, contribuent à 37 % du volume horaire des enseignements ;
- La démarche d'initiation à la recherche est intégrée à la formation, et encadrée par des enseignants-chercheurs ;
- La démarche d'innovation est mise en œuvre via plusieurs projets en connexion avec les entreprises ;
- Les intervenants extérieurs du monde professionnel contribuent à 28 % du volume horaire des formations ;
- Le cursus Bachelor a un objectif professionnalisant, il existe déjà et est en adéquation aux besoins identifiés par le Syntec Numérique de profils techniques en numérique et digital notamment BAC+3 ;
- Mobilité internationale sortante obligatoire de 8 semaines ;

- Des profils d'étudiants aux origines diversifiées et une politique d'aide sociale avec attribution de bourses internes mobilisant un fonds dédié Human'IT ;
- L'élaboration du projet professionnel est intégrée à la maquette et fait l'objet d'un accompagnement.

Points d'attention :

- Une démarche compétence qui doit progresser pour les modalités d'évaluation ;
- La transversalité des Unités d'enseignement inter années nuit à la lisibilité du cursus ;
- La mobilité sortante est mono partenaire et essentiellement axée sur les cours d'anglais.

Risques :

- La volonté d'adapter régulièrement 20 % des programmes aux évolutions métier peut générer un risque de fatigue dans les équipes pédagogiques.

Opportunités :

- Très forte demande dans les métiers visés et clairement identifiés pour des profils BAC+3 ;
- Rapprochement avec des laboratoires partenaires de la région.

La commission a formulé un avis favorable avec les recommandations suivantes :

- Mieux mettre en évidence les pédagogies par projet et les soft skills dans le syllabus en conformité avec la réalité des enseignements ;
- Démarche compétences : établir la matrice au niveau ECUE (Éléments consécutifs d'une unité d'enseignement) et poursuivre sa mise en œuvre dans les modalités d'évaluation ;
- Piloter les taux d'échec par année par bachelier d'origine, afin de pouvoir mener des actions correctives ciblées ;
- Diversifier les modalités de mobilité sortante.

Délibéré en séance plénière du 18 novembre 2020.

Paris, le 7 janvier 2021



La Présidente
Elisabeth CRÉPON